

Liberté Égalité Fraternité

# SÉMINAIRE ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES AU LYCÉE

- ATTENDUS
- ÉVALUATION
- ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT



LYCÉE GERMAINE TILLION, LE BOURGET



# 9:00 - 12:00 ACADÉMIE ATTENDUS DE FIN DE CYCLE TERMINAL DE CRÉTEIL CONDUITE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉVALUATION GUIDE DE L'ÉVALUATION ÉPREUVES AU BACCALAURÉAT

12:00 - 13:30 PAUSE MÉRIDIENNE

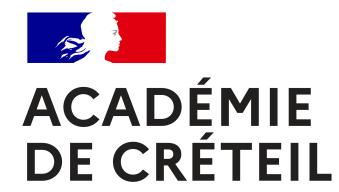
13:30 - 16:00

## TRAVAIL EN ATELIER :

- OUTILS DE GESTION DES RÉSULTATS
- INTERVIEW DE MIGUEL CHEVALIER
- MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE D'OEUVRE
- TEST DU RADAR POUR L'ÉVALUATION AU BACCALAURÉAT

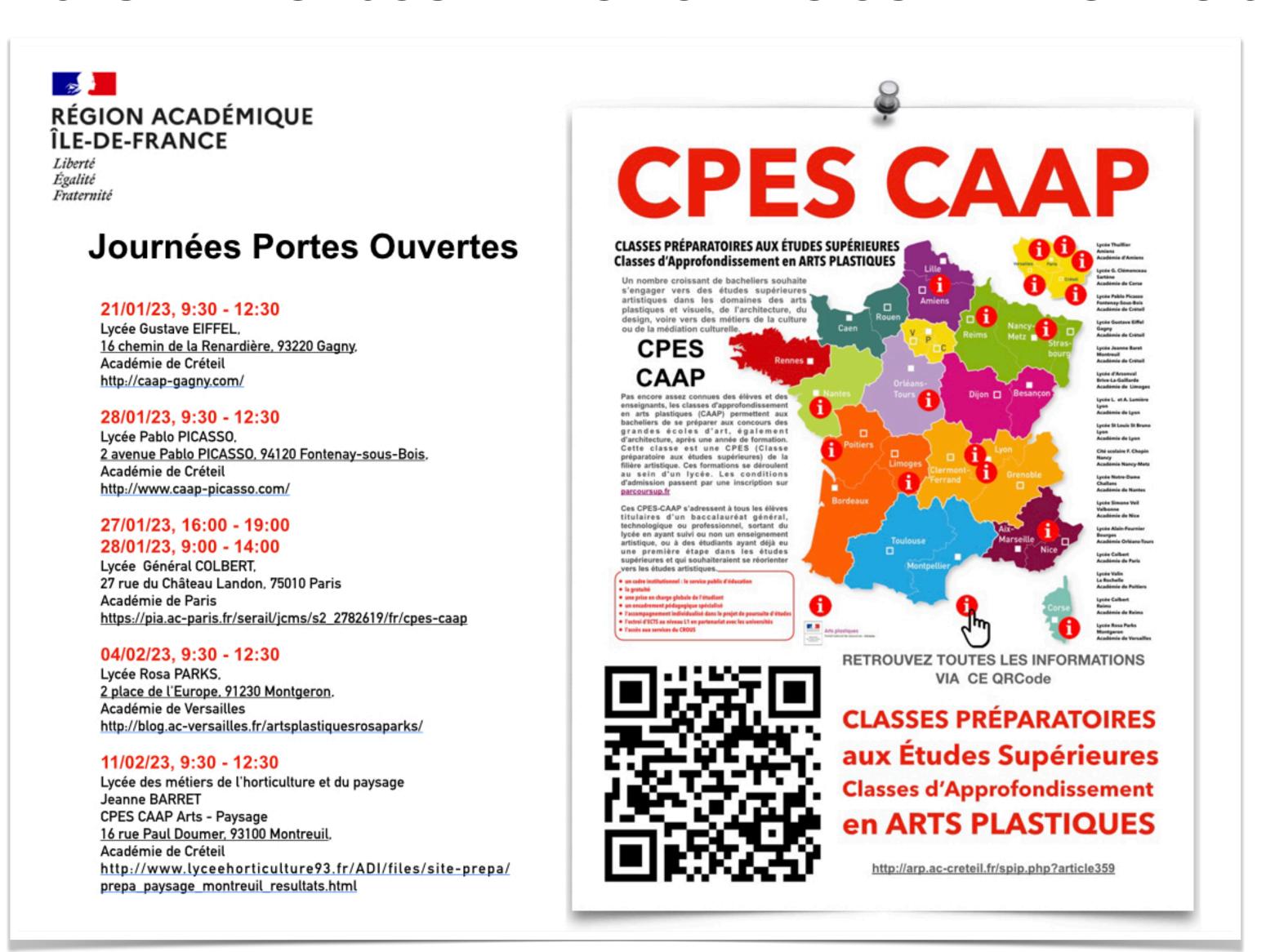
16:00 - 16:30

RESTITUTION & CLÔTURE DES TRAVAUX



Liberté Égalité Fraternité

# ACTUALITÉS: JOURNÉES PORTES OUVERTES DES CPES CAAP



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

**PRÉCÉDEMMENT** 

Liberté Égalité Fraternité



Liberté Égalité Fraternité



https://arp.ac-creteil.fr/ spip.php?article647

SÉMINAIRE DES PROFESSEURS D'ARTS PLASTIQUES DES LYCÉES DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

## PRÉPARATION BAC 2023

- ACTUALITÉS
- MÉTHODOLOGIE
- MUTUALISATION DE PRATIQUES



ROSA BONHEUR SUR SEINE

Brice SICART & Nicolas PICARD, IA IPR Arts plastiques, Académie de Créteil

17/10/2022



## ATTENDUS DE FIN DE CYCLE TERMINAL

# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté Égalité Fraternité



http://arts-plastiques.acamiens.fr/IMG/pdf/3arts plastiques enseigneme nt specialite-terminale.pdf



### Attendus de fin de cycle

Les attendus de l'enseignement de spécialité sont envisagés globalement sur l'ensemble du cycle terminal. Ils sont progressivement travaillés de la classe de première à la classe terminale. Selon les situations, il appartient au professeur de viser leur atteinte sur une amplitude d'une ou deux années, en modulant dans ce cadre les niveaux d'exigence. De même, selon les situations pédagogiques, les besoins de la classe, les aptitudes individuelles des élèves, il peut graduer et moduler les attendus de fin de cycle.

## Compétence « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive »

Expérimenter, produire, créer

L'élève est capable :

- de s'engager dans une démarche personnelle, de proposer des réponses plastiques, en deux et en trois dimensions, à des questionnements artistiques, de percevoir et de produire en les qualifiant différents types d'écarts entre forme naturelle et forme artistique:
- de choisir et maîtriser ses propres moyens d'expression en fonction d'un projet, d'expérimenter des langages plastiques et des techniques au service de ses intentions, de tirer parti de ses découvertes et des techniques;
- d'appréhender le rôle joué par les divers constituants plastiques, de repérer ce qui tient au médium, au geste et à l'outil, de prendre en compte les caractéristiques de l'image photographique, vidéo ou d'animation (cadrage, mise au point, lumière, photomontage, montage...);
- de trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, de réajuster la conduite de son travail par la prise en compte de l'aléa, l'accident, la découverte...;
- de prendre l'initiative de se documenter et vérifier des sources dans le cadre d'un projet personnel ou collectif, de faire une recherche d'images, de sélectionner et vérifier ses sources.
- · Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

L'élève est capable :

 de s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyens choisis;

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr



- de rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre, d'analyser sa contribution à un travail de groupe;
- de porter un projet jusqu'à son terme, de prendre la mesure de l'évolution de sa démarche, du projet initial à la réalisation finale.

## Compétence : « Questionner le fait artistique »

### Connaître

L'élève est capable :

- de se montrer curieux et connaître des formes artistiques et situations culturelles de différentes époques et zones géographiques, en les mettant en relation pour identifier leur nature et apprécier leur sens et leur portée dans l'histoire;
- de caractériser les repères essentiels d'œuvres et de démarches qui jalonnent le champ des arts plastiques au XXe siècle.

## Expliciter

L'élève est capable :

- de présenter la composition ou la structure matérielle d'une œuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié;
- d'analyser une œuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastiques;
- d'interpréter d'une manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable;
- d'exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une question ou un sujet donné.

## Situer

L'élève est capable :

- de situer une œuvre dans son contexte historique et culturel au moyen des principaux systèmes plastiques ou conceptions artistiques dont elle témoigne, en prenant la mesure de l'impact des innovations techniques sur la création plastique;
- d'identifier des références implicites de son propre travail, en situant ses propres productions et centres d'intérêt au regard des pratiques artistiques présentes et passées.

## Compétence : « Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique »

L'élève est capable

- de présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation;
- d'engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs en motivant des choix et écoutant des observations;
- d'envisager et mettre en œuvre une présentation de sa production plastique ;
- de créer, individuellement ou collectivement, les conditions d'un projet d'exposition pour un public.

À ces attendus s'ajoutent d'autres plus transversaux, mobilisés spécifiquement en arts plastiques et souvent partagés avec de nombreuses disciplines. Ils sont intégrés dans les observations du professeur, voire en croisant les analyses de plusieurs enseignements : maîtrise lexicale, maîtrise informatique et numérique, méthodologie, autonomie, intégration dans une équipe pour un travail de recherche ou une production collective, esprit d'initiative, attention à la réflexion d'autrui, comportement ouvert à la diversité des démarches et des productions, capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit...

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse > www.education.gouv.fr



# CONDUITE PÉDAGOGIQUE DE L'ÉVALUATION

# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté Égalité Fraternité



http://arts-plastiques.acamiens.fr/IMG/pdf/3arts plastiques enseigneme nt specialite-terminale.pdf

## Évaluation des apprentissages

 Conduite pédagogique de l'évaluation, prise en compte de l'examen du baccalauréat

Les approches, la conduite et les modalités de l'évaluation définies dans le programme de la classe de première s'appliquent en classe terminale.

L'évaluation des apprentissages est de la responsabilité du professeur d'arts plastiques. Partie intégrante de la conduite de l'enseignement, elle n'est ni un élément rajouté a posteriori ni uniquement situé en conclusion des séquences pédagogiques. Nécessaire au bilan des connaissances, compétences et aptitudes travaillées telles qu'elles s'exercent dans la discipline, l'évaluation contribue également à développer le recul critique.

L'évaluation dans l'enseignement de spécialité du cycle terminal du lycée est principalement pensée et tournée vers les élèves. Elle est au service de l'accompagnement des apprentissages. Sans négliger la mesure progressive et objectivée des acquis, elle permet d'identifier des ressources et des modalités utiles pour faire progresser et réussir. L'évaluation doit ainsi permettre à chaque élève de se situer, étape par étape, dans ses acquisitions. Le professeur forme les élèves à l'auto-évaluation et aux co-évaluations. Sous toutes ses formes, l'évaluation les aide à traiter, résoudre et comprendre des problèmes plastiques et artistiques de plus en plus complexes.

Conduite régulièrement, intégrée et dynamique, l'évaluation permet au professeur de recueillir des informations utiles à la régulation de son enseignement. Tout au long de l'année scolaire, selon des équilibres variables en fonction des pratiques et des projets, le professeur veille à construire des repères communs, connus et appropriés par les élèves (méthodes, manière de situer des compétences et acquis...). Il mobilise des éléments utiles pour proposer à la classe et à chaque élève une analyse fine de sa situation. Il se dote pour cela d'outils efficaces et souples dans leurs usages : accompagnement de projets individuels, de groupe ou de classe, bilans périodiques dont les résultats sont portés aux bulletins trimestriels, synthèse annuelle.

L'enseignement de spécialité faisant l'objet d'une épreuve terminale au baccalauréat, l'évaluation comporte des dimensions propres à la préparation et aux objectifs de l'examen comme à ses modalités de notation. Il s'agit, au moyen de bilans réguliers, de préparer les élèves aux modalités et aux exigences des épreuves d'arts plastiques au baccalauréat.

## Questions limitatives

Des questions limitatives, régulièrement renouvelées, sont publiées au bulletin officiel de l'éducation nationale en vue de l'épreuve terminale du baccalauréat. Mobilisant une culture plastique et artistique personnelle, elles s'appuient sur des connaissances et des compétences travaillées tout au long du cycle terminal. Elles sont reliées aux champs de questionnements des programmes qu'elles éclairent selon des problématiques et des pratiques artistiques spécifiques ou plurielles.

# ACADÉMIE

# GUIDE DE L'ÉVALUATION

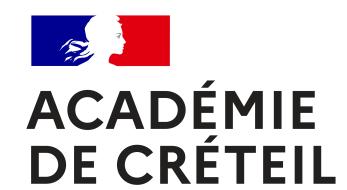
DE CRÉTEIL

Liberté Égalité Fraternité



https://arp.ac-creteil.fr/spip.php?article549





# GUIDE DE L'ÉVALUATION

## **OBJECTIFS:**

Liberté Égalité Fraternité



# DÉFINIR UN CADRE DE RÉFLEXION et ADOPTER DES SUPPORTS COMMUNS pour PENSER LA CONSTRUCTION DE LA NOTE

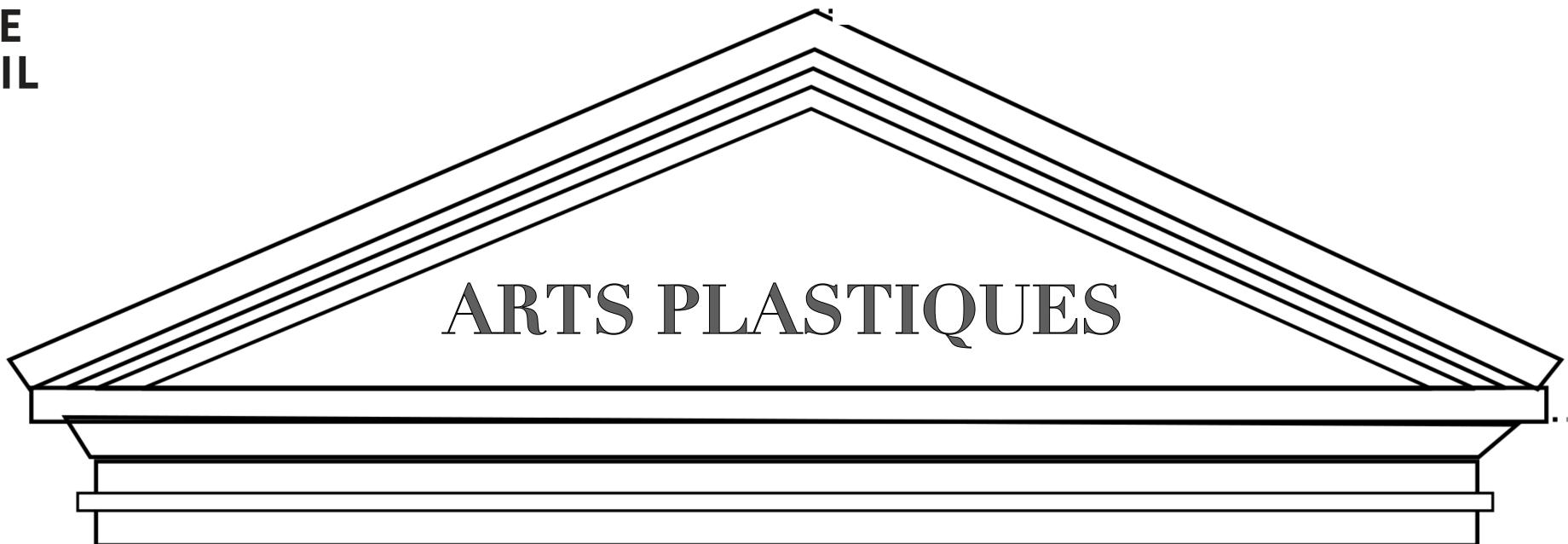


Liberté

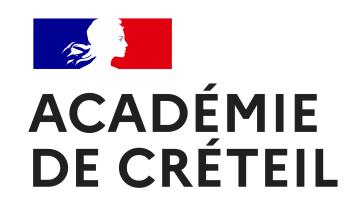
Égalité

Fraternité

**INVARIANTS & POINTS DE VIGILANCE :** 



L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique.



## **INVARIANTS & POINTS DE VIGILANCE:**

Liberté Égalité Fraternité

Le développement des compétences et des connaissances visées par les enseignements optionnels et de spécialité Arts relève d'un parcours mis en œuvre sur l'ensemble du cycle terminal. Leur évaluation régulière est conduite selon des visées formatives et sommatives. Elle est réalisée dans le cadre de situations variées relevant de la pratique et de la culture artistiques.

Construites, à partir d'informations issues d'évaluations formatives et sommatives, les moyennes de bulletin sont accompagnées d'appréciations s'attachant à exprimer d'un part, les progrès et d'autre part, les acquis constatés sur une période donnée ; elles ne prennent pas seulement en compte des résultats obtenus dans des exercices et des situations du type de l'épreuve terminale du baccalauréat ;



## **INVARIANTS & POINTS DE VIGILANCE :**

Les recommandations pour le processus d'évaluation et la procédure de certification du contrôle continu :

- Les compétences travaillées des programmes sont le cadre de référence;
- Les connaissances, les compétences et les savoirfaire travaillés sont observés selon diverses modalités et situations;

Le poids des composantes de l'évaluation doit être respecté : à l'instar de l'épreuve terminale, pour l'enseignement de spécialité, les composantes de la pratique et la culture artistiques pesant nécessairement chacune à hauteur de 50 % de la construction de la moyenne de bulletin; concernant l'enseignement optionnel la composante plasticienne correspondant à minima à 75 % des notes.

- L'usage des situations du type des sujets et de l'oral d'examen doit être raisonné pour l'enseignement de spécialité.

Liberté Égalité Fraternité



## **INVARIANTS & POINTS DE VIGILANCE :**

Liberté Égalité Fraternité

- Pour l'enseignement optionnel et celui de spécialité, la construction de chaque note de bulletin, doit être fondée sur des éléments structurants nécessairement connus des élèves; des bilans périodiques sont régulièrement réalisés durant le cycle terminal;
- L'évaluation mobilisant l'oral est privilégiée pour l'enseignement optionnel ; de même, comme recommandé par le programme, l'oral occupe une place plus importante que l'écrit pour la classe de première de l'enseignement de spécialité;
- La démarche de contrôle continu en spécialité doit veiller à l'équilibre nécessaire entre les dimensions de la pratique et de la culture artistiques ; le bulletin trimestriel doit être adapté pour mieux attester des compétences et des acquis dans ces deux dimensions de la formation en faisant figurer deux notes décomposant de la sorte la moyenne globale.



## **INVARIANTS & POINTS DE VIGILANCE :**

- RENDRE VISIBLE LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PRATIQUES ET CULTURELLES ÉVALUÉES;
- L'ÉVALUATION EST PRINCIPALEMENT FORMATIVE ET AU SERVICE DES APPRENTISSAGES DES ÉLÈVES;
- LES COMPÉTENCES TRAVAILLÉES COMME LES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE SONT AINSI LES RÉFÉRENCES PRINCIPALES QUI STRUCTURENT L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES COMME LES BILANS DE SES ACQUIS;
- UNE APPROCHE PAR PROFIL DE COMPÉTENCES;
- S'IL S'AGIT DE PRÉPARER LES ÉLÈVES AUX EXIGENCES DE L'ÉPREUVE DU BACCALAURÉAT, LES APPROCHES NE SE LIMITENT PAS À CETTE SEULE PRÉPARATION DE L'EXAMEN;



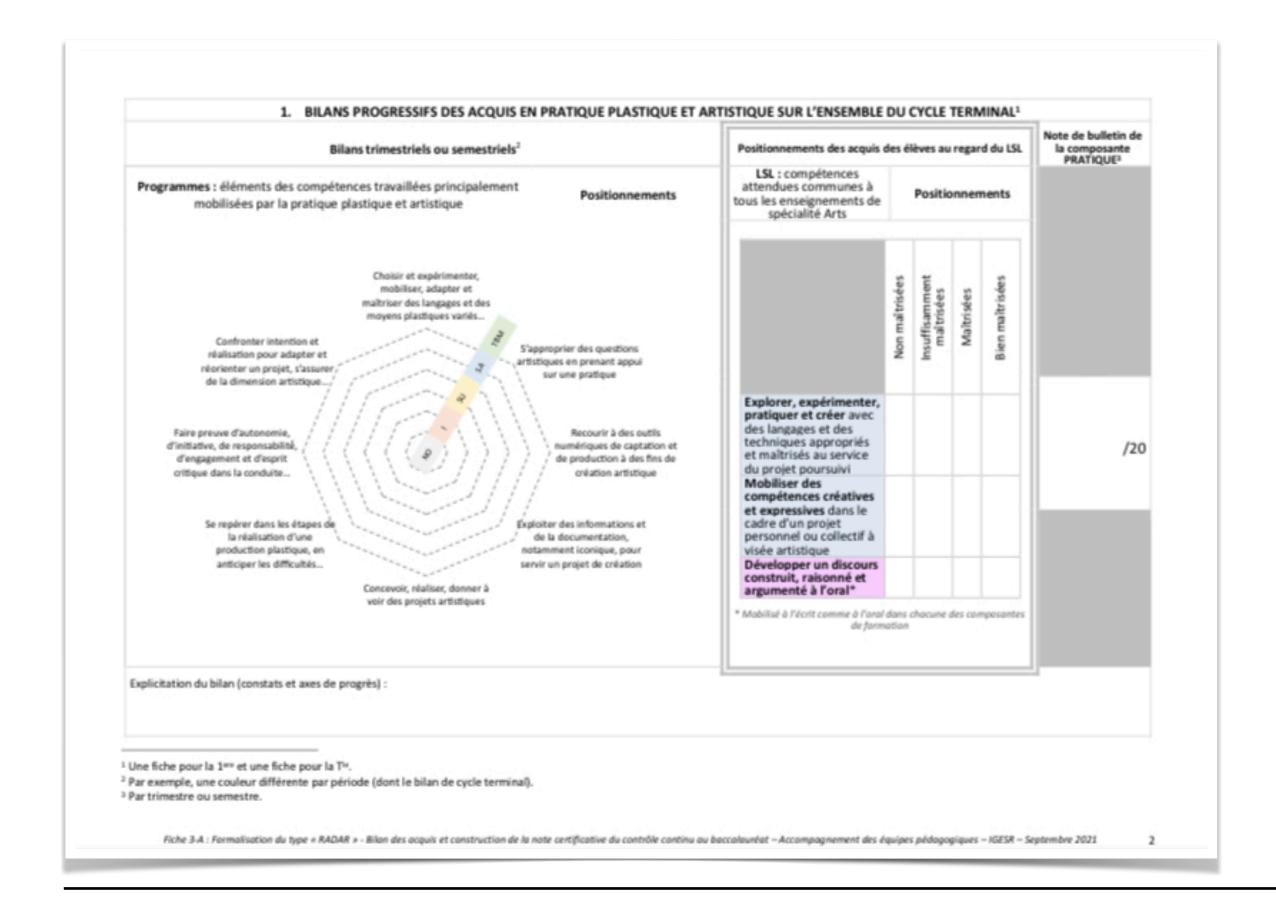
Liberté

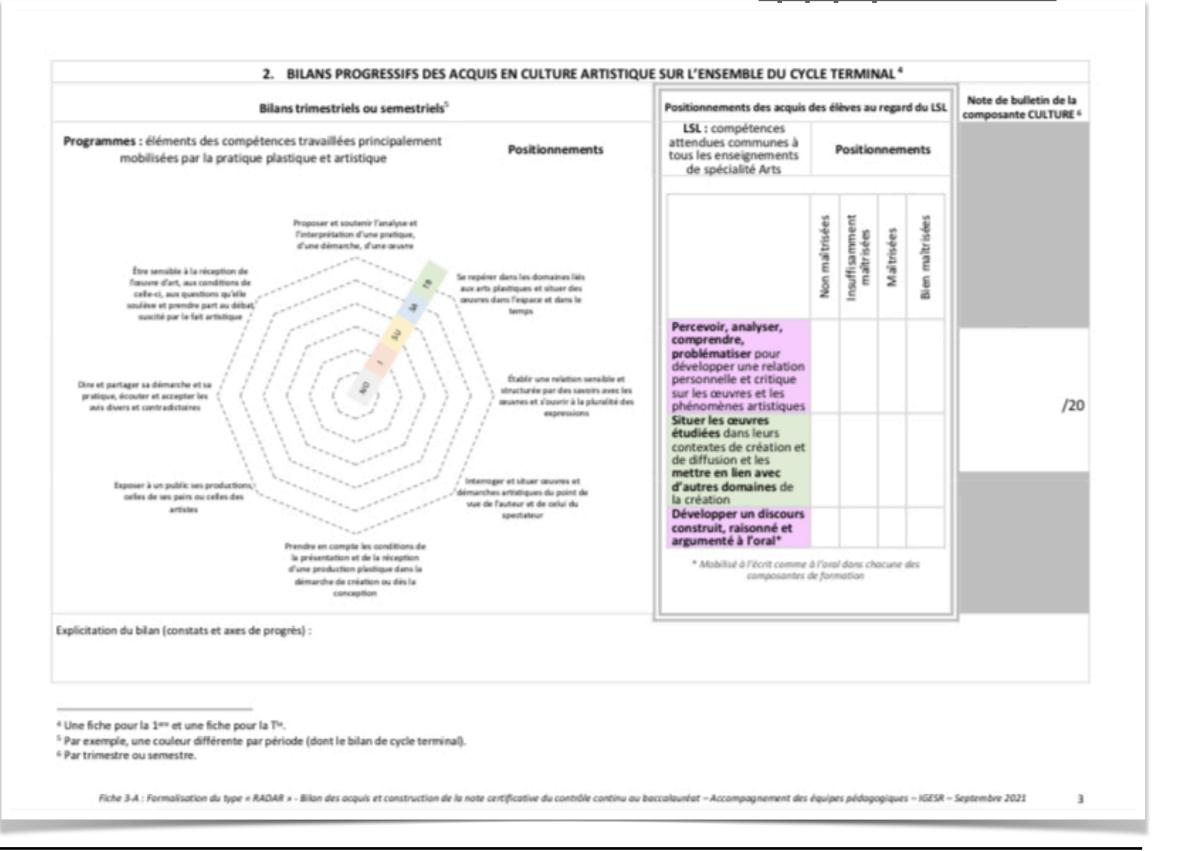
Égalité

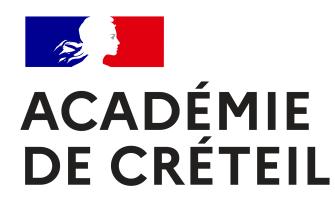
Fraternité

# ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉVALUATION POUR L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ EN ARTS PLASTIQUES

https://arp.ac-creteil.fr/spip.php?article546







# ÉPREUVES AU BACCALAURÉAT :

Liberté Égalité Fraternité



https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121271N.htm

## 2. Arts plastiques

## Nature de l'épreuve

La partie écrite de l'épreuve porte sur la culture plastique et artistique. La partie orale, portant sur la pratique et la culture plastiques, s'appuie sur la présentation d'un projet abouti à visée artistique élaboré au cours de l'année de terminale.

## Objectifs de l'épreuve

En relation avec les compétences travaillées et les attendus du programme de spécialité de terminale, l'épreuve mobilise les acquis du candidat dans les diverses dimensions de la pratique et de la culture artistiques. Elle lui permet de témoigner d'une culture plastique et artistique diversifiée et structurée, ainsi que de sa capacité à construire une relation personnelle et sensible aux œuvres. Elle mobilise les qualités d'invention et les savoirs plasticiens qu'il a mis au service de projets personnels de création en arts plastiques, étayés de sa capacité à analyser et situer des démarches et des processus. L'épreuve évalue en outre les aptitudes à construire un propos organisé et argumenté, à faire preuve de distance critique, à dialoguer avec le jury.

## Baccalauréat général

ÉPREUVE TERMINALE DE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ ARTS À COMPTER DE LA SESSION 2022

NOR: MENE2121271N

Note de service du 15-7-2021

MENJS - DGESCO A2-1

Texte adressé aux recteurs et rectrices
d'académie ; aux vice-recteurs ; au directeur du
Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et
inspectrices académiques-inspecteurs et
inspectrices pédagogiques régionaux ; aux
inspecteurs et inspectrices de l'éducation
nationale ; aux cheffes et chefs d'établissement
; aux professeures et professeurs ; aux
formateurs et formatrices



## TRAVAIL EN ATELIER:

- OUTILS DE GESTION DES RÉSULTATS
- INTERVIEW DE MIGUEL CHEVALIER
- MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE D'OEUVRE
- TEST DU RADAR POUR L'ÉVALUATION AU BACCALAURÉAT